

Communiqué de presse

Paris le 21 novembre 2007

Suez : première victime de la bulle verte ?

Suez n'a pas résisté à la mode des éoliennes industrielles en France en acquérant officiellement 50,1% de la Compagnie du Vent pour 331 millions d'Euros, soit 30 fois le chiffre d'affaires actuel de la petite entreprise montpelliéraine.

Un jour après cette extraordinaire surenchère, Le Monde publiait un article où le PDG de Suez s'appliquait à contester avoir payé trop cher tout en précisant espérer contrôler 15% du marché français d'ici 2015 avec 2000 MegaWatts éoliens installés. Désirant sans doute marquer les esprits, Gérard Mestrallet n'hésite pas à comparer ses futures éoliennes industrielles à la puissance nucléaire en affirmant que "*2000 MegaWatts éoliens, c'est plus qu'un EPR*", le réacteur 3^{ème} génération de 1600 Mégawatts.

Or, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) analyse dans son bilan prévisionnel 2007 qu'en raison des caractéristiques des vents français, les éoliennes industrielles ne fonctionnent en moyenne que 24,6% du temps à leur puissance nominale. Ainsi, 2000 Mégawatts éoliens ne produisent que l'équivalent de 490 Mégawatts nucléaires, "*soit seulement le tiers d'un EPR*" rectifie Jean-Louis Butré, Président de la Fédération Environnement Durable.

Suez aurait-elle bâti son business plan de rachat de la Compagnie du Vent en confondant puissance nominale installée (Mégawatt) et production électrique effective (Mégawatt-heure), soit une différence défavorable d'un facteur quatre ?

La Fédération Environnement Durable qui regroupe des centaines d'associations et qui défend les énergies renouvelables réellement efficaces est confortée dans son analyse vis à vis de l'éolien industriel qu'elle considère comme un scandale financier doublé d'une imposture écologique

J.L. Butré
Pdt
Fédération Environnement Durable
3 rue des Eaux Paris 75016
tel : 01 40 50 32 63
06 80 99 38 08

jlb@environnementdurable.net
<http://environnementdurable.net>